

DESJEPS HOCKEY 2024-2025

Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport

RÉSUMÉ

Le DESJEPS spécialité performance sportive mention Hockey est un diplôme de niveau 6 délivré par le ministère en charge des sports. Il est accessible par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou via la formation proposée par l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) en partenariat avec la Fédération Française de Hockey (FFH). Il permet d'obtenir une carte professionnelle et d'encadrer contre rémunération.

Fiche RNCP sur France Compétence : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4911/>



CONTENUS DE FORMATION



- Module développement (INSEP – UC1/UC2 – 132h) : 3 regroupements pédagogiques (et 60h de FOAD).
- Module entraînement (INSEP – UC3/UC4 – 320h) : 5 regroupements pédagogiques (et 200h de FOAD).
- Module formation (INSEP – UC3 – 78h) : 2 regroupements pédagogiques (et 30h de FOAD).
- Module Hockey (FFH – UC3/UC4 – 170h) : 6 à 8 regroupements pédagogiques (et 50h d'accompagnement).

MISSIONS CIBLES

Directeur sportif, chef de projet, entraîneur de haut-niveau, formateur (DF3, DEJEPS).

FORMAT

- Lundi/mardi/mercredi pour la partie INSEP (modules développement, entraînement et formation) toutes les 2 à 4 semaines (voir calendrier sur le dossier d'inscription).
- Calendrier de formation spécifique pour le module Hockey dépendant de la FFH.
- Durée de la formation (environ 9 mois) : 1 200 h.
 - 700 heures en centre et FOAD.
 - 500 heures de stage professionnel

CONDITIONS D'ACCÈS

Être titulaire :

- de l'AFPS ou du PSC1
- de l'attestation de recensement (pour les moins de 25 ans) ou du certificat de journée défense et citoyenneté
- d'un certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'encadrement (moins de 3 mois).
- de l'avis favorable du Directeur Technique National (DTN) de la FFH.



RENSEIGNEMENTS

Inscriptions avant le **31 mai 2024**
Dossier à demander auprès de la FFH.

Webinaire de présentation le **jeudi 27 juin 2024** (horaires à préciser).

Clôture du dossier financier : 16 septembre 2024.

Coordinateur FFH : Théo CALLY
(theo.cally@ffhockey.org).